

CROSSAC



★ • BONNE ANNÉE ★

2021



www.crossac.fr



Initiative citoyenne / P4



Un colis pour les aînés / P7



Enfance jeunesse / P14





ÉTAT CIVIL	2
ÉDITO : vœux du maire.....	3
VIE MUNICIPALE	
Informations municipales.....	4
Initiative citoyenne.....	4
Travaux d'aménagement de la maison de santé.....	5
Travaux d'aménagement du cimetière paysager.....	5
Résultat du questionnaire d'octobre 2020.....	5
Comité d'entraide.....	6
Cérémonie commémorative du 11 Novembre.....	6
Opération « 1 arbre, 1 vie ».....	6
Un coffret cadeau pour nos aînés.....	7
Un petit marché au parking du Calvaire.....	7
Brûlage des déchets verts.....	8
L'église, un refuge à chauves-souris.....	9
Voirie / éclairage public.....	9
INTERCOMMUNALITÉ	
Erratum : nouvelles consignes de tri.....	10
Tourisme : vos randonnées à vélo.....	12
Covid-19 – mesures de soutien.....	12
Espace France Services.....	13
ENFANCE-JEUNESSE	
Service enfance jeunesse.....	14
École Montfort.....	18
APEL École Montfort.....	19
École Condorcet.....	20
Association Condorcet.....	20
CULTURE LOISIRS	
Curieux par nature.....	21
Association des retraités de Crossac.....	21
Arts et plaisir.....	21
Le Petit Théâtre de Crossac.....	21
SPORTS	
ESC Basket.....	22
Association Cyclotourisme de Crossac.....	23
SANTÉ – SOCIAL	
SOLIHA.....	24
INFOS PRATIQUES	
Frelons asiatiques.....	24
Amaque PCS.....	25
JDC.....	25
Nouvelles activités.....	26
Calendrier des manifestations.....	27
N° utiles.....	28

État civil 2020

Naissances

Meylie HUGUET.....	21 septembre
Thaïs PIED.....	26 septembre
Johanni BOUILLARD VOLZ.....	21 octobre
Tessa GUICHON.....	12 novembre
Billie SALOMON.....	30 novembre

Décès

Jean DELAHAYE.....	10 septembre
Cédric MAHÉ.....	7 octobre
Marcel LOREAU.....	9 octobre
Camille DESMAS.....	19 octobre
Joséphine MAHÉ.....	27 octobre
Corentin DAUCE.....	3 novembre
Loïc PIED.....	24 novembre
Jean-Maurice ALLAIRE.....	1 ^{er} décembre
Christian BROUILLAUD.....	12 décembre
Michel LANDREAU.....	26 décembre

Photos page de couverture : La Géraudais

Directeur de la publication : Olivier DEMARTY, maire

Comité de rédaction : Isabelle GABARD, adjointe à la communication

Gaël BODIGUEL, Estelle CAILLARD, Aurélie DI BLASI, Frédérique GOINEAU, Nathalie HINARD, Jean-Luc JAHAN, Clarisse LEGRAND, Jean-Michel TALBOURDET, conseillers.

Les articles fournis par les associations sont sous leur responsabilité.

Tirage : 1 350 ex.

Réalisation : IMPRIGRAPH GROUPE/Le Sillon - Savenay



ÉDITO

Crossacaises, Crossacais,

Qui aurait pu penser une telle situation ? Les dépenses de loisirs des ménages se sont effondrées avec un impact sur le tourisme, les hôtels, les restaurants, les commerces non alimentaires, la vie sociale, la culture et des secteurs industriels souffrent comme l'automobile, la construction, l'aéronautique... La liste est longue, trop longue pour nos territoires.

Une crise sanitaire inédite et des effets économiques qui sont encore largement devant nous. Un taux de chômage qui va augmenter, une jeunesse particulièrement exposée et des foyers qui basculent dans la pauvreté comme en témoignent les services débordés d'aides alimentaires.

Incontestablement, l'ambiance générale est anxiogène et c'est dans ce contexte que 2021 s'annonce. Pourtant nous ne devons pas baisser les bras et ce, afin d'assurer à chacun un avenir plus prometteur. Nous restons mobilisés pour faire vivre notre commune comme le prouve par exemple la naissance d'un marché qui demeure encore modeste (un poissonnier, un maraîcher bio et un fromager) mais qui est prometteur au vu du nombre de personnes concernées chaque mercredi après midi.

À Crossac les élus ont travaillé toute l'année dans des commissions et se sont déjà réunis par six fois en Conseil municipal. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur assiduité et leur investissement. Le vivre ensemble dans un environnement préservé et l'enfance jeunesse demeurent nos priorités pour l'avenir.

Dans le cadre de l'opération « Un arbre, une vie » organisée par le parc naturel régional de Brière, les élus ont pu offrir un arbre fruitier ou un lot de trois arbustes à 21 familles de notre commune pour célébrer la naissance de leur enfant. La cérémonie du 11 novembre a pu se dérouler mais en comité restreint. La voirie et l'éclairage public ont fait l'objet d'améliorations ou de reprises notamment à la Piolais.



Deux infirmières et une psychologue devraient pouvoir s'installer pour le printemps dans la maison de santé. « Il nous reste » donc à trouver des médecins pour assurer à tous la proximité médicale. Le cimetière paysager va faire l'objet de quelques travaux pour répondre aux nouvelles pratiques funéraires (cavernes, colombarium) avant de connaître une deuxième phase d'aménagement davantage restructurante. Des colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans inscrites sur les listes électorales. Ce ne sont là que quelques exemples du travail effectué, je vous laisse découvrir les nombreux autres projets qui sont à l'étude et pour lesquels nous reviendrons, pour certains d'entre eux, vers vous (nous vous invitons à voir par exemple les comptes rendus des conseils municipaux -sur le site de la mairie- qui permettent de se faire une idée plus précise des chantiers entamés).

L'histoire retiendra peut-être que la COVID-19 aura fait de la transition écologique un scénario indispensable. Au moment où de très nombreux emplois vont disparaître, il faut dans le même temps être en capacité d'en créer de nouveaux. Les chiffres annoncés parlent d'une transition capable de générer près de 340 000 emplois en 2035 et jusqu'à 900 000 en 2050. Quatre filières sont identifiées comme potentiels de développement : l'eau et l'assainissement, le recyclage, la valorisation des déchets et les énergies marines. Des thématiques qui sont pour la plupart également portées par votre intercommunalité : la Communauté de commune du pays de Pont-Château Saint Gildas.

Voilà donc un chantier prometteur mais certainement perfectible pour les trente prochaines années ! Les élus vous souhaitent une bonne année 2021 pour vous et vos proches.

Le maire, Olivier Demarty

Informations municipales

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet : www.crossac.fr
Nous vous présentons un résumé des principales décisions prises au cours des derniers conseils municipaux.

> **Choix d'un maître d'œuvre pour l'aménagement d'une liaison piétonne rue de Bel Ebat**

(conseil municipal du 18 novembre 2020)
La Commission Voirie, Bâtiment et Petit Patrimoine, suite à sa réunion du 4 novembre, propose un projet d'aménagement d'une liaison piétonne rue de Bel Ebat jusqu'à l'entrée du cimetière paysager.

Il est proposé de retenir le cabinet de géomètres BCG pour une mission de maîtrise d'œuvre. La mission est estimée à 4 146,00€ TTC.

> **Achat d'un désherbeur**

(conseil municipal du 18 novembre 2020)
Le Conseil Municipal valide l'achat d'un désherbeur de marque AS MOTOR pour un montant de 2 124,00€ TTC auprès de l'entreprise RAMET MOTOCULTURE.

> **Choix de l'entreprise pour le contrat d'entretien des bâtiments**

(conseil municipal du 16 décembre 2020).
Le contrat de nettoyage des bâtiments communaux (salle des sports, vestiaires, vitrerie de l'ensemble des bâtiments) arrive à échéance le 31 décembre 2020. L'entreprise Groupement Interactif de Nettoyage et de Services Région - GIMN'S est retenue pour un montant estimatif annuel de 12 110,32€ TTC.

Le marché débutera le 1^{er} janvier 2021 pour 1 an renouvelable 3 fois.

> **Participation aux dépenses de fournitures scolaires et d'activités « extrascolaires » des écoles publique et privée pour 2021**

(conseil municipal du 16 décembre 2020)
La commune participe aux dépenses de fournitures scolaires et aux activités « extrascolaires » de l'école publique et de l'école privée, en réglant direc-

tement les factures dans la limite d'un forfait annuel attribué par enfant de la commune par année civile.

Une augmentation de ces participations de 1 % est acceptée, ce qui porte les montants alloués à 42,19€ pour les dépenses de fournitures scolaires et à 21,63€ pour les activités extrascolaires.

> **Fixation d'un droit de place pour les commerces ambulants réguliers**

(conseil municipal du 16 décembre 2020)
Un droit de place pour les commerces ambulants s'installant sur le parking du calvaire de façon régulière, utilisant ou non un branchement électrique, est fixé à 10€ par mois ou 100€ à l'année, au choix des commerçants.

Le tarif sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Initiative citoyenne : une boîte à livres à l'Ornais

L'idée est née lors de la dernière fête du village : partager ses lectures par le biais d'une boîte à livres en bois, fabriquée par Camille, à partir de matériaux de récupération auprès des habitants du village de l'Ornais. La boîte à livres a été installée près du four à pain, lieu de rassemblement des petits et grands du village. Basée sur le don et le partage, chacun peut y déposer et emprunter des ouvrages gratuitement et leur donner une seconde vie.

Si comme les habitants de l'Ornais vous souhaitez partager une initiative, la transmettre à d'autres villages, faites connaître votre projet en mairie, nous la relayerons dans les bulletins municipaux.



Travaux d'aménagement de la maison de santé

Lors de l'aménagement initial de la maison de santé, un local est resté non aménagé. 2 catégories de professionnels ont contacté la municipalité courant 2020 pour pouvoir intégrer ce local vacant.

Suite au travail de la commission voirie, bâtiments et petit patrimoine, le conseil municipal réuni le 18 novembre 2020 a validé les travaux d'aménagement pour un montant de 52 696,93€ TTC.

Les travaux débuteront début 2021 pour accueillir 2 infirmières et 1 psychologue pour avril-mai 2021.

Travaux d'aménagement du cimetière paysager

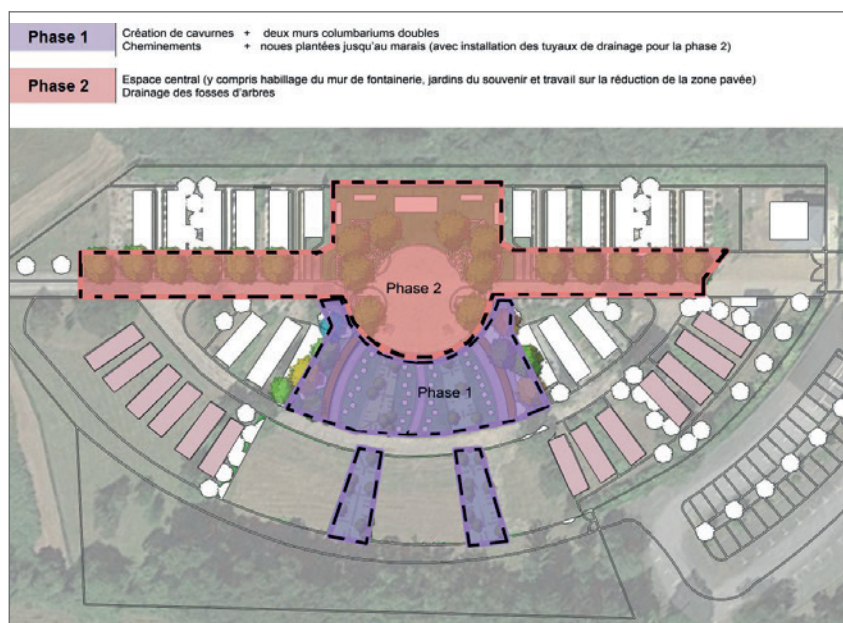
Le cimetière paysager a été créé en 1999. Son aménagement doit être repensé au vu des nouvelles pratiques funéraires tout en respectant les besoins futurs, les espaces végétalisés, l'esthétique, l'entretien.

Le conseil municipal a désigné le bureau d'études Atelier 360° pour une mission de maîtrise d'œuvre.

2 phases de travaux sont prévues :

1^{re} phase : pose de nouvelles cases de columbarium et de cavurnes pour un montant estimé de 130 000€ TTC avec une mise en œuvre à partir de juin 2021.

2^{de} phase : réaménagement de la place pavée, travail sur les plantations et sur le jardin du souvenir.



Résultat du questionnaire d'octobre 2020

Lors de la distribution du bulletin municipal d'octobre 2020, un questionnaire vous a été remis par les élus ou déposé dans votre boîte aux lettres.

Pour rappel, ce questionnaire avait pour but de recenser les difficultés rencontrées lors du 1^{er} confinement.

Les personnes ayant répondu sont réparties en 58 % de retraités et 33 % d'actifs (9 % non précisé). Ce questionnaire fait ressortir que la plupart des personnes n'ont pas rencontré de difficultés, ont maintenu un lien social avec des voisins, amis ou famille.

Bien que ce questionnaire semble positif, la municipalité reste vigilante envers les personnes pouvant rencontrer des difficultés.

Nous rappelons qu'un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement, en prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables.

3 possibilités pour s'inscrire :

- En venant à l'accueil de la mairie
- Par téléphone : 02 40 01 02 85
- Par mail : mairie@crossac.fr



Comité d'Entraide

Le Comité d'Entraide transmet tous ses vœux de bonheur et surtout de bonne santé à tous les habitants de Crossac et plus particulièrement aux aînés.

En effet, habituellement nous proposons en janvier un après-midi de rencontre pour tous les 70 ans et plus de la commune à l'occasion de la galette des rois. Cette année, nous ne pouvons malheureusement pas rassembler 150 ou 200 personnes pour ce temps de partage habituel. Ce sera pour une autre fois, le plus tôt possible.

Si pour diverses raisons vous avez besoin d'aide, de soutien, n'hésitez pas à appeler votre contact du Comité d'entraide ou directement la mairie.

En attendant de se revoir, prenez bien soin de vous et portez-vous bien.

Cérémonie Commémorative du 11 Novembre

En raison des mesures de confinement instaurées en novembre, la cérémonie commémorative du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint.

Accompagnés de porte-drapeaux, d'anciens combattants et d'Isabelle Gabard 1^{re} adjointe, le maire Olivier Demarty et Gaston Perraud, président de l'U.N.C. ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts pour la France. Dans son discours, Gaston Perraud a rendu hommage au soldat inconnu. Il y a cent ans, le 11 novembre 1920, le corps d'un soldat inconnu tombé sur le champ de bataille achevait le long périple l'amenant à l'Arc de Triomphe. Parce qu'il n'avait pas d'identité, parce qu'on ne savait pas où il était mort, il avait été choisi pour représenter tous

les soldats morts au cours de ce conflit que les survivants ont appelé la Grande Guerre.

La municipalité souhaite se faire le relais de la campagne de dons en ligne en vous connectant à l'adresse suivante : www.onac-vg.fr/dons/



Opération « 1 arbre, 1 vie »



Un arbre pour Kéliyo

Chaque année, le Parc naturel régional de Brière organise l'opération « 1 arbre, 1 vie ». Mise en place depuis plus de 20 ans, elle contribue à améliorer la qualité de vie des habitants en permettant aux communes d'offrir aux familles dont les enfants sont nés au cours de l'année écoulée, un arbre ou un lot d'arbustes qu'ils pourront planter dans leur jardin.

Cette opération n'a pas pu se dérouler à Trignac, lors d'un événement regroupant les communes participantes. Chaque commune a procédé à une distribution locale. Pour notre commune, les élus ont accueilli 21 parents, certains accompagnés de leur jeune enfant, le samedi 21 novembre aux ateliers municipaux pour leur remettre 1 arbre (poirier, merisier des oiseaux ou châtaignier) ou le lot de 3 arbustes (sureau noir, saule, fusain d'Europe).



Un coffret cadeau pour nos aînés



Eugénie Emeriot



André Corbillé



Marc Desbois

La période de Noël est un moment privilégié d'échanges et de convivialité pour tous. Pour nos aînés de la commune et particulièrement en cette période de pandémie, maintenir un lien social est plus compliqué.

Aussi, en collaboration avec l'Amicale Laïque qui avait initié cette action il y a quelques années, la municipalité de Crossac a décidé d'offrir un colis gourmand pour chaque Crossacais de 80 ans et plus.

Ces colis ont été distribués par des élus, des membres de l'Amicale Laïque et du Comité d'entraide.

Un instant de partage pour rompre la monotonie de ces dernières semaines...



Cécile et Gérard Plaisance

Un petit marché au parking du Calvaire

Depuis novembre dernier, Johan Houssais, poissonnier « Entre Mer et Brière » s'est installé le mercredi après-midi sur le parking du Calvaire. Il a rencontré un vif succès auprès des habitants de la commune.

Courant décembre, Yann Ronné, maraîcher à l'EARL « Du Bois de la Touche » et Lambert Wandrille qui propose des fromages et salaisons l'ont rejoint.

Un petit marché prend forme dans le bourg, chaque mercredi de 15h à 18h.



Brûlage des déchets verts

Après des travaux au jardin, on peut vite se retrouver débordé par une quantité importante de déchets verts : feuilles mortes, tontes d'herbe, bois de taille, broussailles... En automne ou en hiver, loin des sécheresses estivales, la tentation est alors grande de s'en débarrasser par le moyen qui vient encore trop souvent à l'esprit : le feu.

Considéré par beaucoup comme une opération anodine, surtout en milieu rural, le brûlage à l'air libre des déchets verts n'entraîne pas seulement des nuisances de voisinage et des risques d'incendie : il constitue un **risque environnemental majeur** et une aberration économique. C'est pour cela qu'il est **strictement interdit** en Loire-Atlantique (Art.84 du Règlement sanitaire départemental). Chaque année en France, près d'un million de tonnes de branches, résidus de tonte et feuilles partent en fumée. Pourtant les impacts sanitaires et environnementaux sont démontrés : par exemple, brûler 50 kg de végétaux – soit un week-end de jardinage- à l'air libre émet autant de particules fines cancérigènes qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km, soit plusieurs mois de trajets. (Source ADEME 2018)

Une habitude néfaste pour nos poumons

Les fumées dispersent également de nombreux polluants (hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxines, furanes...) dont la toxicité est accrue si des plastiques ou du bois traité sont associés aux déchets verts (bâches, sacs, gravats, meubles ou résidus de bricolage...). Même chose si l'on « aide » le feu avec un accélérateur (alcool à brûler ou autre). La raison principale : entreposés à l'extérieur et/ou sur une courte durée, les végétaux restent humides.

Leur combustion à l'air libre est incomplète car l'énergie normalement consacrée à l'élévation de température est captée par l'évaporation de l'eau résiduelle. La chaleur du brasier est alors insuffisante pour conduire à la destruction des molécules contenues dans les cellules végétales. Ces molécules se combinent alors entre elles pour créer d'autres composés, dont certains sont toxiques.

Cette pollution participe à la dégradation de la qualité de l'air, des sols et de l'eau car les particules contaminent peu à peu les cours d'eau par ruissellement des eaux de pluie.

Une richesse mal exploitée

Les déchets végétaux sont une matière première précieuse, ne la gaspillons pas en calories inutiles ! Dans nos jardins, ils peuvent être valorisés localement :

- Feuilles, herbes et tontes séchées, sources d'azote, peuvent être ajoutées dans le composteur,
- Petits et gros branchages broyés deviennent un paillis efficace dans

le potager et au pied de vos plantations (location de broyeurs possible auprès de la Communauté de communes), ou apporteront une matière sèche riche en carbone, excellente pour l'équilibre de votre compost,

- Les tailles de haies bocagères et les branchages feront d'excellents fagots pour les fours à pain !

Après leur apport en déchèterie, ils seront broyés et transformés en compost, en BRF (Bois Raméal Fragmenté) et redistribués à la population pour enrichir les jardins. Les souches et bois de gros diamètre seront broyés pour devenir du combustible permettant de chauffer efficacement des collectivités (hôpitaux, bâtiments scolaires...). La plateforme de Campbon accepte tous les calibres de souches, sans restriction. Seuls les déchets apportés par les professionnels font l'objet d'une pesée afin de déterminer le montant de la redevance spécifique (environ 40 € par tonne de déchet).



Alors, arrêtons de nous enflammer !!!

Sur la commune de Crossac, l'arrêté municipal 2018-57 du 10 décembre 2018 précise que :

Art.1 : Le brûlage à l'air libre des déchets verts, qu'ils soient produits par des particuliers ou des professionnels, est interdit en tous lieux de la commune.

Art.2 : Le brûlage des déchets végétaux secs est strictement interdit toute l'année et sur l'ensemble de la commune. Aucune dérogation n'est applicable.

Brûler des déchets verts expose à une contravention de 450 euros. (art. 131-13 du Code pénal)

L'église, un refuge à chauves-souris

Jeudi 17 décembre, Olivier Demarty, maire, et Frédérique Goineau, adjointe à l'environnement et aux affaires scolaires, avaient rendez-vous en mairie avec Nicolas Chenaal, du Groupe Mammalogique Breton (GMB), pour signer la convention relative à leur coopération active pour préserver la colonie de pipistrelles de Kuhl identifiée et localisée dans les combles de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Ils se sont rendus à l'église Saint-Jean-Baptiste avec les deux pancartes prévues par le GMB pour signaler, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur de l'église, que ses combles sont un refuge pour les chauves-souris, et d'appeler au respect des lieux.

Outre cet espace, il est fort à parier que d'autres lieux accueillent ces petits mammifères fort utiles dans la régulation de la population d'insectes, notamment les moustiques.

Nicolas Chenaal a précisé que la Communauté de communes recèle, à la carrière de Grenebo (Pont-Château), un site primordial à l'échelle nationale. Il s'y trouve une colonie de près de 500 chauves-souris, des Grands Murins, des Grands Rhinolophes...



Refuge
pour les chauves-souris

Ici, les gîtes et l'habitat des chauves-souris sont protégés.
Contribuez à leur préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
c/o Muséum d'Histoire Naturelle - Les Rives d'Auron - 18000 Bourges - 02 48 70 40 03 - sfepm@wanadoo.fr
www.sfepm.org

Voirie / éclairage public

En octobre dernier, une partie de la voie communale n° 4 reliant l'Ornais à la route de Pont-Château a été remise en état par un reprofilage.

Une extension de l'éclairage public avec 6 luminaires supplémentaires sera réalisée sur la RD n° 16 à la Piolais afin de sécuriser le cheminement des enfants prenant les transports scolaires. 3 luminaires supplémentaires seront également installés à La Guesne.

Le SYDELA prend en charge 50 % du coût des travaux dont le montant total est de 26 592,58 € HT.



Voie communale n° 4

Erratum : Extension des consignes de tri et modification du schéma de col

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2021

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets prendra effet en 2021, avec une extension des consignes de tri et un passage au bac jaune dès le 1^{er} janvier. Afin de mieux évaluer l'impact de l'extension des consignes de tri, et de mieux communiquer sur les enjeux à venir en ce qui concerne les déchets, les élus ont fait le choix de modifier les habitudes des administrés par étapes. Au 1^{er} janvier, chacun devra utiliser son bac jaune et trier ses déchets en appliquant les consignes de tri. La diminution des ordures ménagères résiduelles (bac gris) pourra alors

être mesurée dès les premiers mois de l'année. À la fin du premier semestre 2021, chacun recevra son nouveau calendrier de collecte et seconde phase sera mise en œuvre, à savoir l'adaptation du schéma de collecte avec le passage d'une collecte 1 fois tous les 15 jours pour le bac gris et le bac jaune ! Explications.

- Une extension des consignes de tri

À compter du 1^{er} janvier 2021, tous les emballages alimentaires se trieront ! Tous les types de plastiques : films, barquettes, polystyrène...

rejoindront la filière sélective. Un nouveau « guide du tri » est en cours de distribution auprès des habitants des neuf communes.

À noter : les papiers n'iront pas dans les bacs jaunes, ils seront toujours à jeter dans les bornes de points d'apport volontaire.

- Le bac jaune remplace le sac jaune ! Les emballages seront à mettre en vrac dans le bac jaune à partir du 1^{er} janvier 2021. Ces bacs jaunes sont mis gratuitement à la disposition de chaque foyer du territoire intercommunal. Ils sont distri-

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
- EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES EN VRAC DANS LE BAC !

+ NOUVEAU

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
02 40 45 07 94 - www.cc-paysdepontchateau.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESOITEL.FR

Pays de
Pont-Château
Saint-Gildas-des-Bois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO

lecte des ordures ménagères

TOUS LES EMBALLAGES EN VRAC DANS LE BAC !

bués par la société ESE France, mandatée par la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois pour procéder auprès de chaque foyer à la distribution des bacs jaunes, d'octobre jusqu'à fin décembre.

- **Le calendrier de collecte inchangé au 1^{er} janvier, mais qui évoluera au second semestre 2021.**

Le calendrier de collecte reste inchangé au 1^{er} janvier 2021. La collecte des ordures ménagères résiduelles restera sur un rythme hebdomadaire et la collecte sélective sur un rythme de tous les 15 jours (avec une inversion semaine paire-impair car l'année 2020 a 53 semaines). Néanmoins, **au second semestre 2021, un nouveau calendrier de collecte sera distribué** dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire accompagné d'un disque aimanté « mémo-tri ». Les calendriers indiqueront les nouvelles dates de tournées car l'intégralité des

circuits seront aménagés pour prendre en compte une meilleure organisation et intégrer les impacts en volume de l'application des nouveaux modes de tri sélectifs. Dans cette réorganisation, **les bacs jaunes (emballages) et les bacs gris (ordures ménagères) seront collectés tous les 15 jours respectivement.** Cette adaptation est possible grâce à l'extension des consignes de tri puisqu'une partie des déchets qui allaient jusqu'à présent dans le bac gris, ira désormais dans votre bac jaune.

> **Les coûts de la gestion des déchets pour la collectivité**

Aujourd'hui l'intercommunalité se trouve, comme toutes les collectivités en charge de la gestion des déchets, sous une forte pression financière. Les ventes de matériaux, qui représentent environ 15 % des recettes s'effondrent. Ainsi, les prix de vente du verre, du papier mais aussi du carton et du plastique sont concernés.

Parallèlement, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) payée par le Syndicat auquel adhère notre collectivité est en constante augmentation. Cette taxe s'applique sur les volumes enfouis qui sont collectés en déchèterie dans la benne des encombrants ou dans le bac gris. C'est dans ce contexte difficile que des décisions ayant pour objectif de rationaliser les coûts de collecte ont été prises, le but étant de limiter au maximum une augmentation inévitable de ces coûts. Pour autant, l'adaptation des fréquences, si elle était nécessaire, ne peut suffire à générer des économies suffisantes. En effet, les nouveaux élus en place auront, dans les années à venir, des choix à faire pour contenir l'évolution de la redevance. Plusieurs leviers ont d'ores et déjà été identifiés. Le meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas, le volet « prévention » en est un majeur.

Le service Déchets – Valorisation – Prévention se tient à votre disposition pour toute question relative à la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri et à la nouvelle organisation des tournées de collecte des ordures ménagères, par mail: dechets@cc-paysdepontchateau.fr ou par téléphone au 02 40 45 07 94.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.cc-paysdepontchateau.fr



Tourisme: vos randonnées à vélo!

Terre de vélo, avec l'accueil de grandes manifestations cyclistes, la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois a souhaité établir un réseau cyclable de boucles, maillé, sécurisé et hiérarchisé à destination du tourisme et des loisirs.

Depuis l'automne vous voyez fleurir sur notre territoire de la **signalétique spécifique vélo, à savoir des panneaux directionnels blancs avec des indications en vert**. Cette signalétique est propre aux boucles vélos créées par la Communauté de communes en concertation avec les communes du territoire.

En effet, l'intercommunalité travaille depuis plusieurs années sur les circuits de randonnée dans le respect de la démarche qualité du département. Cette démarche a abouti en 2014 par la mise en place d'un schéma de randonnées de 26 circuits.

Conscient de son potentiel, les élus du territoire ont souhaité poursuivre la dynamique sur l'offre randonnée mais également développer une offre complémentaire pour un territoire « Sport Loisirs Nature ».

C'est ainsi que la Communauté de communes est engagée à la fois dans :

- Une démarche équestre pour développer des circuits accessibles aux cavaliers / attelages et être en mesure de proposer des courts séjours grâce aux hébergements accessibles à cette pratique;
- La mise en place de parcours permanents d'orientation sur 3 sites depuis 2019;
- La création de boucles vélo sur le territoire à destination des touristes et des habitants.

Le schéma vélo comprend ainsi 3 boucles et 3 liaisons, maillant les différentes communes du territoire et reprenant le fil conducteur de notre territoire: l'eau et ses 3 secteurs: Canal, Brivet et Brière. Elles sont également reliées à des axes touristiques dédiés au cyclisme: la Véloodyssée et les boucles vélos des territoires voisins. Elles s'inscrivent ainsi dans l'offre départementale de boucles vélos.

Enfourchez votre vélo et (re)découvrez notre si joli territoire, au patrimoine riche et aux paysages variés!



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'office du Tourisme Entre Brière et Canal : www.pontchateau-saintgildasdesbois.com



Les mesures de soutien aux entreprises et au monde culturel, associatif et sportif

Le service Développement économique de la Communauté de communes et ses partenaires restent mobilisés et à l'écoute des professionnels pour les soutenir dans le cadre des répercussions économiques de la crise sanitaire.

Pour toutes questions, il est possible de contacter le service développement économique au 02 40 45 07 94.

Vous pouvez également retrouver un article régulièrement mis à jour recensant toutes les mesures à disposition des professionnels par les différents acteurs institutionnels et partenaires (état, région, organismes...) sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-paysdepontchateau.fr

Par ailleurs, pour accompagner les différents acteurs locaux, la Région des

Pays de la Loire a décidé de déployer une équipe Relance dédiée.

Qu'il s'agisse d'aides pour une collectivité, pour les associations, les entreprises et les commerçants du territoire, ces spécialistes des mesures régionales sont là pour étudier les besoins et vous aiguiller vers les aides – régionales et nationales – les mieux adaptées à votre situation.

Contactez-les par téléphone du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00 :

- Au **0 800 04 11 11** pour les entreprises et les commerçants
- Au **0 800 04 22 22** pour les associations culturelles, sportives et caritatives

Retrouvez plus d'informations sur les différentes aides régionales et le plan de relance sur www.paysdelaloire.fr

Espace France Services : un guichet unique pour vos démarches administratives en ligne

Vos démarches administratives... en quelques clics !

Labellisé Espace France Services par l'État, la Communauté de communes est désormais habilitée pour **accompagner les publics dans leurs démarches administratives numériques du quotidien. Emploi, formation, famille, logement, santé, social, retraite, citoyenneté, impôts, justice... les usagers peuvent désormais être aidés pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu : au niveau des accueils du service emploi!** Cela peut concerner, par exemple, une inscription à Pôle Emploi, des remboursements de soins, une demande de carte grise, des allocations logement, une déclaration d'impôts... au total, neuf administrations principales* sont aujourd'hui partenaires des Espaces France Services. En appui de ces services, les administrations partenaires ont désigné

des « référents locaux » joignables par mail ou par téléphone, pour assurer la résolution des cas les plus complexes sans que l'utilisateur ait à se déplacer dans un autre guichet. Il est également possible, avec certains partenaires, d'obtenir des rendez-vous en visioconférence si besoin, toujours depuis les Espaces France Services.

Où se rendre pour bénéficier de ces nouveaux services ?

La Communauté de communes compte deux espaces France Services : l'un à Pont-Château (2 rue des Châtaigniers) et l'autre à Saint-Gildas-des-Bois (17 rue des Forges – annexe de la Communauté de communes).

Ces espaces sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 (fermé le mardi et vendredi après-midi).

Horaires et modalités d'accueil pouvant être modifiées en lien avec la crise sanitaire. Restez informés en consultant régulièrement le site internet de la Communauté de communes.

Pour plus de renseignements concernant l'Espace France Services, contactez-le :

02 40 01 66 18

ou rendez-vous

sur le site internet :

www.cc-paysdepontchateau.fr

rubrique

« accès au numérique ».

* Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (sécurité sociale), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV-CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Direction régionale des finances publiques (Impôts), les ministères de la Justice et de l'Intérieur (Préfecture).



Service Enfance Jeunesse

Une rentrée spéciale Covid

En concertation avec les directrices d'écoles, l'organisation de l'accueil des enfants sur tous les temps périscolaires et extrascolaires a été organisée en séparant les 2 écoles sans aucun croisement entre les groupes depuis la rentrée de septembre.

À partir du 2 novembre, le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans est devenu obligatoire en intérieur et en extérieur.

Le service enfance jeunesse organise les changements de masques afin de ne pas impacter sur les apprentissages scolaires. Les enfants s'adaptent assez bien à ces nouveautés et gardent leurs sourires (même derrière les masques.)



Le sourire sous les masques

Innovation

EQUIPE DE L'ESCALE



Alexandra



Anne-Louise



Géraldine



Jean Marc

Equipe Ecole Condorcet

PERMANENCES FAMILLES :

Tous les matins de 9h à 10h
par l'entrée A

Merci de nous contacter par mail ou
téléphone en dehors de ces créneaux.
escale.alsh.aps@gmail.com
05 40 53 16 61

Equipe Ecole Montfort



Sonia



Fanny



Christelle



Geneviève



Rosam



Lætitia



Laurine



Dany



Claire



Eloïse



Cécile



Cassandre



Sylvie



Soraya



Lucie



Anaïs



Marie Mylène



Jean Marc



Lucas



Julie G

(Absente : Anaïs, animatrice espace jeunes depuis début octobre)



TAP



TAP



ALSH

Enfant



Projet vidéo TAP

Plaisir



ALSH mercredi

ALSH Vacances**ALSH vacances d'automne:** conte, musique et magie

40 enfants en moyenne accueillis chaque jour (42 en 2019).

⇒JOIE⇐

*Vive l'automne à l'Escale**Potion magique - Vacances***2 intervenants extérieurs ont fait découvrir aux enfants le monde du spectacle.**

Jean-Yves Bardoul et ses jouets buissonniers tout droit sortis de la nature et Florian Gicquiaud qui a revisité 4 contes d'Andersen.

Ces interventions de qualité permettent aux enfants de découvrir l'art du spectacle notamment en cette période de crise sanitaire où le monde du spectacle est mis à mal. La commune permet ainsi de contribuer à aider les intermittents.

*Intervention de Jean-Yves Bardoul*

⇒Vie citoyenne⇐

⇒Partenariat⇐

ALSH d'Hiver 2021 : du lundi 22 février au vendredi 5 mars.

Ouverture des réservations sur le portail famille du 18 janvier au 14 février.

Retour d'Anne Louise en février 2021 pour la direction ALSH vacances après un congé maternité.

Conférence parentalité

L'accompagnement à la parentalité est un objectif du projet éducatif de territoire depuis 4 ans. Dans les conditions sanitaires actuelles, le service enfance jeunesse s'est organisé afin de permettre la continuité de cette action. Mardi 8 décembre, Sandrine Donzel a animé une visio-conférence pour une cinquantaine de parents de Crossac et des alentours sur le thème du couple.

Commission restauration

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité porte une réflexion sur le marché public concernant la fourniture de service et de repas pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs. Actuellement, la commune a un contrat avec Convivio jusqu'au 2 avril 2021.

Afin de mener une réflexion en concertation, une nouvelle commission restauration a été créée réunissant 4 élus et 8 parents volontaires (dont 2 membres suppléants).

La réflexion est bien engagée et 2 visioconférences ont été organisées afin d'élaborer un sondage auprès des familles. Les parents de la commission ont pu déguster un repas de la restauration scolaire chez eux. Les enfants ont été sondés sur 2 semaines en décembre sur la qualité du repas.

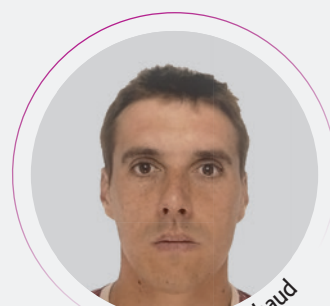
⇒ Implication ⇒

Compte tenu des délais, une nouvelle consultation sera lancée en janvier 2021 pour un marché de 16 mois, ce qui permettra à la commission restauration de continuer à travailler pour le prochain marché à la rentrée 2022.

⇒ BIEN-ETRE ⇒



Isabelle Hamel



Erwan Combaud

⇒ Développement durable ⇒



Aurélie Peniguel



Vincent Moyon



Killian Bouillard



Sébastien Cosson

⇒ CONCERTATION PARENTS ⇒



École Montfort

L'école Montfort accueille 133 élèves de la Très Petite Section au CM2 pour cette année 2020-2021 répartis en 6 classes, avec une moyenne de 22 élèves par classe.

Ces effectifs permettent des apprentissages en petits groupes, l'accompagnement individualisé et favorisent la mise en place d'une différenciation adaptée, si besoin.

L'équipe enseignante travaille avec de nombreux partenaires pour que chaque enfant puisse s'épanouir. L'école a étendu son projet d'année sur la Bretagne aux Pays Celtiques et travaille pour une labellisation Ouverture à l'International.

Le nouveau projet pédagogique porte sur trois axes principaux: le langage oral, la résolution de problèmes et l'éducation au développement durable.

Cette année, l'école rénove ses locaux grâce aux bénévoles de l'école. Les premiers travaux ont concerné la classe de CP et la salle de réunion.

La journée portes ouvertes a eu lieu le samedi 16 janvier 2021.



L'école fêtera ses 150 ans le 4 octobre 2021 et prépare d'ores et déjà ce grand moment de convivialité!



Inscriptions pour 2020-2021 :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Montfort pour la rentrée 2021, voici la démarche à suivre :

- 1 Prendre rendez-vous par mail à l'adresse ec.crossac.montfort@ec44.fr ou par téléphone, M^{me} Grantais-Roué Roseline au 02 40 01 14 81 ou 06 31 00 68 18 (de préférence le lundi. Sinon ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur).
- 2 Venir visiter l'école et apporter le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Suivez l'actualité des classes sur le site internet : <https://montfort-crossac.fr>



APEL École Montfort

Bonjour et belle année 2021 à toutes et à tous,

Nous débutons cette année avec l'espoir de pouvoir vivre à nouveau de bons et beaux moments de convivialité avec vous.

L'APEL commencera par vous proposer une rando de la Saint-Patrick le Dimanche 21 mars 2021. À l'heure où nous écrivons cet article, les idées fusent pour son organisation. Cependant nous attendons les évolutions des protocoles sanitaires pour définir le programme exact de cette manifestation. De jolies surprises des pays celtes, thème de l'école cette année, en perspective !

Nous espérons bien entendu clore l'année scolaire en beauté avec notre traditionnelle kermesse prévue le samedi 19 juin 2021.

L'école Montfort soufflera sa 150^e bougie, le 4 octobre 2021. Et oui déjà un siècle et demi d'histoire pour l'école et la commune que nous fêterons ensemble le samedi 9 octobre. Nous comptons sur la contribution de chacun (anciens élèves ou parents d'élèves, anciens enseignants ou témoins de cette période) pour compléter et alimenter nos archives*.

Pour les élèves, cette semaine sera ponctuée de temps forts et activités autour de « L'école d'antan » afin de leur faire prendre conscience de l'importance du devoir de mémoire.

Le bureau de l'APEL

* Si vous possédez des photos de classe, des objets des classes d'antan, des photos des écoles Sainte-Marie et Montfort, des jeux de cour de cette période, pouvez-vous nous contacter par email :

apelecolemontfort@gmail.com

ou par tél. 06 56 71 74 46

(laissez un message).



Remise de cadeaux pour le Noël solidaire



Spectacle de Noël



Distribution en drive des sapins avec l'association Condorcet

École Condorcet

Projet « jardinières » pour les CE2 de l'école Condorcet

Les 27 élèves de M^{me} Triger et de M^{me} Tendron ont réalisé en plusieurs semaines 6 jardinières afin de pouvoir y planter avant l'hiver une partie des 600 bulbes reçus d'un programme européen. Cela permet aux enfants de se familiariser avec la nature grâce à des lots gratuits de bulbes envoyés dans plusieurs pays.



Les élèves ont mesuré, percé, vissé avant de se transformer en jardiniers et de mettre la terre puis planter.

Ils vont pouvoir ainsi suivre l'évolution des bulbes tout au long des saisons et embellir la cour. Sans compter les multiples compétences en mathématiques travaillées !

Ce projet a été réalisé en partenariat avec les agents du service technique de la commune qui se sont occupés de la découpe des lames et des chevrons ainsi que de l'acheminement de la terre.



Association Condorcet

La nouvelle équipe de l'association Condorcet tient à remercier tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication permettent la mise en place de différentes actions pour œuvrer au bien-être de nos enfants.

Au cours de l'année 2020, et malgré le contexte particulier, différentes actions ont été menées. Cette année encore, les ventes de gâteaux *Bijou* et les calendriers ont été réalisées. La nouveauté de cette année est la vente de sapins de Noël en partenariat avec l'APEL de l'école Montfort, qui a rencontré un bel accueil. Un concours de meilleures décorations de sapins de Noël a été associé à cette action avec l'Escale en jury.

Toutes les actions ont permis de financer des opérations auprès des enfants de l'école Condorcet. Des cadeaux de Noël ont été distribués par l'équipe enseignante, des sorties ont été organisées, la distribution de chocolat de Pâques avec les kits de fin d'année et bien sûr la préparation de la fête de l'école, qui a dû être annulée au regard des conditions sanitaires...

Pour l'année 2021, nous voulons qu'elle soit positive en continuant nos investissements aux travers des différentes actions comme la chasse aux œufs, la vente

de saucissons, une sortie karting, et, nous l'espérons, une belle fête de l'école suivie d'un repas convivial, ...

Nous pouvons toujours faire plus, et les idées nouvelles sont les bienvenues.

Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce aux parents.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même 1 heure de votre temps peut nous faciliter la réalisation d'une action. La convivialité est de mise, donc rien de plus simple, contactez-nous sur notre page Facebook ou par mail. Nous souhaitons remercier la municipalité de Crossac pour son soutien ainsi que l'Amicale laïque.

Bonne et heureuse année 2021 à vous et vos proches



association.condorcet44160@gmail.fr



Association Condorcet Crossac



Curieux par nature



Pour cette nouvelle année, les activités du club CPN « Curieux Par Nature » ont dû s'adapter en organisant 2 séances, uniquement en extérieur.

La première, dont l'objectif était la découverte d'un milieu naturel, nous a conduit sur la butte rocheuse du Bois de l'Angle, où nous avons identifié une station de *Pyrus cordata*, ou « poirier à feuilles en cœur », appelé aussi « poi-rasse ». Il s'agit d'une espèce de poirier sauvage spécifique à l'ouest de la France. La seconde sortie, au crépuscule, nous

a menés au Bois Hoël à la rencontre des salamandres. Nous espérons prochainement, relancer nos explorations à la découverte de la faune et de la flore des villages alentours.

Nous préparons l'année à venir avec la projection d'un film autour de l'aménagement du territoire et de l'eau, mais également avec une sortie grand public sur les amphibiens au printemps, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité en lien avec le Parc de Brière.

Nous collectons actuellement nos observations individuelles au sein d'un journal naturaliste, permettant ainsi de garder du lien entre les adhérents. Si vous aussi, vous observez des animaux, des plantes que vous connaissez ou que vous voulez identifier, n'hésitez pas à nous écrire.

Bon courage à tous et Meilleurs Vœux naturalistes!



Pyrus cordata

© MATHIEU CERNY, J. CORDIER

Association des retraités de Crossac

Nous espérons que les activités, sorties... vont être autorisées pour redémarrer petit à petit. Nous attendons tous de retrouver la liberté et ainsi recréer le lien social qui fait défaut à tout le monde.

En tout état de cause, nous avons retenu la date du **21 janvier** pour l'assemblée générale à la salle Saint-Jean- Baptiste.

Le **9 avril** spectacle de chants:

Dominique ART. Nous espérons que le report du voyage en **Andalousie**

prévu du **19 au 26 mai** pourra avoir lieu. En raison de la situation particulière toutes ces dates peuvent être modifiées selon les directives que nous recevrons.

Nous restons à votre disposition et écoute.

Vous pouvez téléphoner à la présidente: Madeleine ROUSSEAU:
02 40 01 18 57 ou 06 71 07 81 12

Arts et plaisir

Depuis le 21 septembre 2020, l'association Arts et Plaisir a repris ses activités dans le respect du protocole sanitaire, c'est sans compter sur le retour de nos fidèles adhérent(e)s dans nos différents ateliers.

2 nouvelles intervenantes: Anne Pasquier, professeur de Tai chi/Giqong qui remplace Christophe Legeay, et Marie-Jeanne Grasset, professeur d'Art Floral qui remplace Nicole Bechet.

Nous espérons une année 2021 avec un bon retour à la vie sociale qui est nécessaire pour le bien de tous!

Nos projets pour 2021 sont pour le moment en sommeil.

Pour tous renseignements sur les activités de l'association:

Tél. 02 40 01 19 18

Courriel: artsetplaisir@yahoo.fr

Site: www.arts-et-plaisir.fr

Le Petit Théâtre de Crossac

Les membres du Petit Théâtre de Crossac ne vous oublient pas... Après l'année 2020 qui a été très chaotique... Nous vous espérons nombreux les 20, 21, 27, 28 novembre et les 3, 4 décembre prochain à la salle Saint-Jean- Baptiste.

Nous comptons sur vous pour venir applaudir nos actrices et acteurs qui vous présenteront une pièce de Vivianne Tardivel « Du pain sur les planches ».

Si vous avez envie de revoir la pièce « Un toit pour toi » du même auteur, vous pouvez vous connecter sur Youtube:

<https://youtube/XZMDcbUuadA>

Nous avons hâte de vous revoir dans la salle St Jean-Baptiste... D'ici là portez-vous bien.

Espérons que l'année 2021 soit plus paisible que 2020...

Nous vous le souhaitons très sincèrement.



ESC BASKET

Viser l'excellence dans la formation pour permettre aux jeunes de jouer au sommet du championnat Régional! Pour arriver à cela, les dirigeants tous bénévoles (sans exception) depuis toujours, ne ménagent pas les efforts

ni leur temps: formations, stages, tournois, recherche de sponsors, communication, ouverture avec les clubs voisins. La Présidente Murielle Mahé sait qu'elle peut s'appuyer sur un groupe soudé et convivial pour donner la chance aux

jeunes de notre petite commune rurale de grandir dans un environnement sportif de qualité (un des meilleurs de la presqu'île).

Le parcours classique d'une jeune licenciée de Crossac: de l'École de basket à la tête du championnat PRE-NATIONAL !!!

Baby et Mini-Poussines (2/3 ans) découverte du sport collectif et jouer pour le plaisir, encadrées par nos jeunes en formation (entraîneur).

Poussines (2 ans) début de la notion de championnat, encadrées par des entraîneurs bénévoles plus expérimentés.

Benjamines (2 ans) intégration des fondamentaux et de la compétition, encadrées par des entraîneurs bénévoles diplômés.

Celles ayant obtenu le plus grand nombre de points pendant les exercices de préparation participent au challenge National Benjamines

Minimes (2ans) contact avec le haut niveau départemental, encadrées par des entraîneurs bénévoles diplômés.

Elles sont toutes formées à l'arbitrage (École d'arbitrage interne) et à la tenue de table.

Cadettes (3 ans) le plus haut niveau départemental et le niveau régional jeune, encadrées par des entraîneurs bénévoles diplômés.

Seniors suivant leur niveau elles intègrent une de nos équipes seniors, elles ont la chance d'avoir des niveaux adaptés pour évoluer car nous avons 3 équipes seniors: SENIORS-3 en DF3, SENIORS-2 en PRE-REGION, SENIORS-1 en PRE-NATION.



Contact ▶ Présidente : 06 18 82-21 88

Secrétaire : 06 80 08 23 18

Responsable Technique : 06 65 31 56 93

Site du club : www.escrossacbasket.fr

Association Cyclotourisme de Crossac – A.C.C.

L'association a commencé l'année 2020 avec une légère augmentation de ses effectifs: 84 licenciés dont 17 féminines.

Malheureusement, le premier confinement a stoppé les sorties de groupe. Pour certains, les home-trainers les ont remplacées.

Ensuite, et dès que cela a été possible, des petits groupes de cyclos ont pu

reprendre des sorties le jeudi et le dimanche.

Pour l'ACC, l'année 2020 a aussi été une année de changement: les équipements ont été relookés avec de nouvelles couleurs.

Suite au nouveau confinement, l'assemblée générale et les renouvellements de licences sont reportés courant janvier 2021.

Pour l'instant, nous ne savons pas si nos randonnées du 25 avril 2021 et du 14 novembre 2021 auront bien lieu. Nous l'espérons sincèrement (soyons optimistes).

Tous les membres du club et le bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année professionnelle, personnelle et sportive.



Sortie sur la côte en juillet 2020



Les petits inconvénients du vélo

Si vous désirez rejoindre le club pour la pratique du cyclo et du VTT, vous pouvez contacter Pierre NIVARD au : 06 87 26 38 53 ou sur pinivard@wanadoo.fr

SOLIHA Loire-Atlantique

OBJETS MALINS ET ACCESSOIRES INNOVANTS AU SERVICE DES SENIORS

Planche de bain, poignée ergonomique, ouvre-bocal automatique, éclairage à détection de mouvement, prise télécommandée, etc... autant d'ingéniosités qui aident à rester autonome.

Aujourd'hui, de plus en plus d'objets et d'accessoires innovants viennent simplifier le quotidien des seniors pour bien vieillir chez soi. Mais comment s'y retrouver face à la multiplicité des offres?

On connaissait l'association SOLIHA pour apporter son expertise aux projets liés à l'amélioration de l'habitat. Aujourd'hui, **SOLIHA complète ses**

services en proposant l'intervention gratuite à domicile d'un ergothérapeute (pour les personnes de 60 ans et plus.) Elle a pour objectif de **faciliter l'acquisition d'équipements et d'objets favorisant l'autonomie à domicile.**

Rôle de SOLIHA: Informations et conseils personnalisés, démonstrations et essais à domicile, aide au choix et à la prise en main, recherche de financements. Après un recueil de vos besoins et de vos attentes, l'ergothérapeute vous accom-

pagne de A à Z jusqu'à l'acquisition finale du ou des objets adaptés à votre situation.

Cet accompagnement individuel et personnalisé est soutenu par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de Loire-Atlantique.

Pour toutes informations et rendez-vous à domicile, contactez :

SOLIHA

Tél. 02 40 44 99 52

Mail : conseil.ergo@soliha.fr

INFOS PRATIQUES

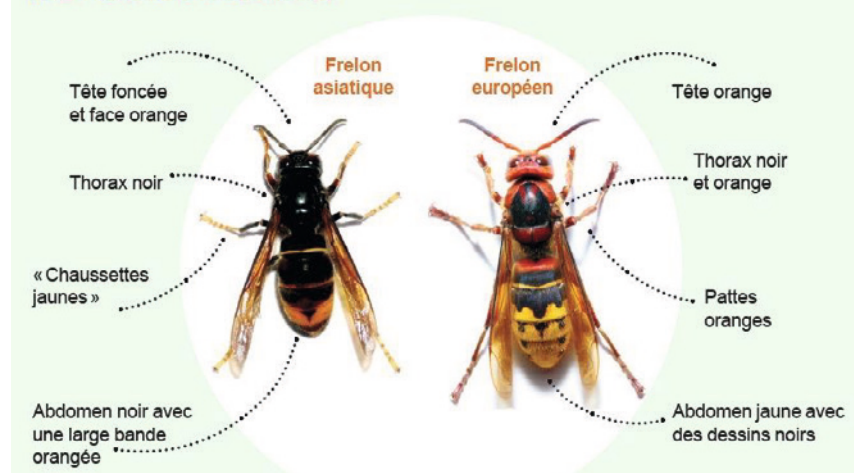
Frelons asiatiques

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été signalés sur la commune.

Nous vous rappelons la démarche à suivre pour signer un nid :

- 1 Vous découvrez un nid de frelons asiatiques : signalez-le en mairie.
- 2 Un référent désigné par la mairie viendra authentifier le nid puis contactera POLLENIZ avec qui la commune a passé une convention dans la lutte contre le frelon asiatique en finançant le coût TTC de l'intervention à hauteur de 50 % plafonné à 50 €.
- 3 POLLENIZ sollicitera un prestataire qui interviendra chez vous pour détruire le nid.

Frelon asiatique, le reconnaître



<https://polleniz.fr/polleniz/nos-missions/missions-de-lutte/luttes-collectives/#frelon>

Les frelons asiatiques construisent leur nid dans divers endroits arbres, arbustes, cabanes pour enfants... Soyez extrêmement prudents!

Attention: arnaque PCS, Transcash, Toneo, Neosurf...



Le succès de cette arnaque repose sur sa simplicité: aucun compte à ouvrir, aucun site sur lequel s'inscrire, la victime n'a qu'à se rendre en bureau de tabac pour acheter une recharge PCS Mastercard, Transcash, Toneo ou Neosurf. Il s'agit d'une sorte de ticket de caisse sur lequel figure un code, qui permet à celui qui le possède de récupérer l'argent crédité. Il est d'ailleurs précisé que le code ne doit en aucun cas être communiqué à un tiers... mais...

Tout commence par une affaire en or très attractive postée par l'arnaqueur et visant à attirer un maximum

d'acheteurs potentiels à escroquer. Une « très belle affaire » peut vite se révéler être une « très belle arnaque ».

En plus d'un prix trop alléchant, vous remarquerez que le vendeur ne veut traiter QUE par email. Il pourra prétexter des problèmes de téléphone, et fera en sorte que la transaction se fasse très vite, vous parlant par exemple de nombreux acheteurs intéressés. Inutile de préciser que c'est faux.

Les escrocs vous manipuleront, vous faisant croire qu'il est plus sécurisé de payer par ce biais que via des plateformes pourtant reconnues, comme Paypal ou Paylib, pour ne citer qu'elles.

Différents cas de figure se présentent alors :

- Le vendeur joue « la confiance », et vous demande le code avant envoi du colis. Que vous ne verrez jamais.
- Le vendeur vous demande de vérifier la « validité » du coupon,

en entrant le code sur un site internet dont il vous aura donné l'adresse. En entrant le code, vous ne ferez que créditer le compte de l'escroc. Il n'existe aucun code de vérification, et ces sites sont créés par les escrocs eux-mêmes.

- Autre variante: le vendeur vous demande d'entrer les codes sur un site, qui d'après lui conservera l'argent jusqu'à ce que vous confirmiez la réception du colis... que vous ne verrez jamais.

Dans tous les cas, ne payez JAMAIS un inconnu avec une recharge.

Votre banque ne vous remboursera pas, le paiement étant volontaire.

Il est quasiment impossible de remonter jusqu'aux auteurs de ces escroqueries, se trouvant la plupart du temps dans des pays étrangers.

MDC BROUSSARD
Gendarmerie
de Saint-Gildas-des-Bois

Journée Défense et Citoyenneté

Bientôt 16 ans! Pensez au recensement Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la **mairie de leur domicile** dans l'année de leurs 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

Les jeunes gens nés en janvier – février – mars 2005 ont donc jusqu'au **31 mars 2021** pour se faire recenser. Se munir d'une pièce d'identité, d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Vous recherchez un artisan, un commerçant ?

La municipalité rappelle aux commerçants et artisans de Crossac qu'ils peuvent se faire connaître en enrichissant notre annuaire de contacts sur le site internet de la commune : www.crossac.fr

Nouvelles activités

VJ Créations

Fleuriste / Décoratrice

à domicile

Naturelle ou intemporelle
Particuliers et Professionnels

Fleuriste Passionnée

Depuis 30 ans



Je vous propose mes services directement sur le lieu de votre choix, sur Pont-Château et sa région.
À votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 17h

06 18 58 65 03



**La pâte Fine
Pizzeria**

15 place l'Église
44160 CROSSAC

07 49 29 06 80

Mardi au dimanche dès 18 h 00
Mercredi dès 11 h 00

POISSONNERIE



Je serai présent tous les
MERCREDIS après-midi à CROSSAC

Afin d'organiser au mieux **nos tournées**,
merci de nous prévenir à l'avance

soit par par téléphone au **06 62 80 54 80**
soit par mail : poissonnerie.meretbriere@gmail.com

A bientôt

M. Atelier points contés

41 rue du Bran - 44160 CROSSAC

*Créations coutures
Retouches & broderie*

Myriam Rouet
Pour prendre rendez-vous :
06 50 32 14 53
02 53 19 12 48

Pour laisser un message :
m.atelierpointscontes@gmail.com



Calendrier des manifestations 2021

Face à la crise sanitaire de la Covid-19, le calendrier des manifestations est transmis sous réserve des réglementations en vigueur aux dates annoncées. Il est consultable sur le site internet www.crossac.fr.

JANVIER			
jeudi 21	Assemblée Générale	Association des retraités	Salle Saint-Jean-Baptiste
samedi 23	Galette des rois	Amis du Plaisir des Courtes	Les Courtes
MARS			
courant mars	Assemblée Générale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
dimanche 21	randonnée de la Saint Patrick	APEL École Montfort	
dimanche 28	Chasse aux Œufs	Association Condorcet APEL Montfort/Municipalité	Parc de la Gagnerie
dimanche 28	AG Plaisir des Courtes	Amis du plaisir des Courtes	La Martinière
AVRIL			
vendredi 9	Spectacle - Dominique ART	Association des retraités	Salle Saint-Jean-Baptiste
samedi 17	Assemblée Générale	Amis du plaisir des Courtes	La Martinière
dimanche 25	Rando cyclo	A.C.Cyclo	Salle des Sports
JUIN			
samedi 5	Fête champêtre	Amis du Plaisir des Courtes	La Martinière
samedi 5	Pique-nique	ESC Basket	
vendredi 11	Assemblée Générale	ESC Basket	Salle des sports
samedi 19	Kermesse	OGEC / APEL École Monfort	Terrain en herbe
samedi 26	Fête École Condorcet	Association Condorcet	Parc de la Gagnerie
dimanche 27	Vide-greniers	ESC Basket	Impasse des petits matelots
JUILLET			
samedi 3	Fête du pain	Crossac animation	Site du Blanchot
mercredi 21	Rando crêpes	Office de tourisme Amis de Croazac/Municipalité	
SEPTEMBRE			
dimanche 5	Sortie annuelle	Amis du Plaisir des Courtes	
OCTOBRE			
samedi 9	150 ans École Montfort	APEL / OGEC Montfort	École Montfort
samedi 16	Assemblée Générale statutaire	Amis du Plaisir des Courtes	La Martinière
dimanche 31	Repas Annuel	ESC Basket	
NOVEMBRE			
dimanche 14	Rando des colverts	A.C. Cyclo	Salle des sports
samedi 20	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
dimanche 21	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
vendredi 26	Assemblée Générale (date à confirmer)	A.C. Cyclo	Salle Saint-Jean-Baptiste
samedi 27	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	SSalle Saint-Jean-Baptiste
dimanche 28	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
DÉCEMBRE			
vendredi 3	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
samedi 4	Représentation théâtrale	Le Petit Théâtre de Crossac	Salle Saint-Jean-Baptiste
1 ^{er} week-end	Téléthon	Crossac animation	Bourg / villages

Numéros utiles

Mairie

9 rue Pierre Plaisance
Tél. 02 40 01 02 85
Fax 02 40 01 05 69
Courriel : mairie@crossac.fr
Site : www.crossac.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi : 13 h 30 - 17 h 00
- mardi, jeudi et vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00
- mercredi et samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Horaires pour les dépôts de dossier d'urbanisme :

- lundi : 13 h 30 - 15 h 30
- mardi et jeudi :
9 h 30 - 11 h 30 et 14 h 00 - 16 h 00
- vendredi : 9 h 30 - 11 h 00

Les élus reçoivent sur RDV.

Permanences en mairie

Assistante sociale

Tél. 02 40 88 10 32
Le 3^e lundi après-midi de chaque mois sur rendez-vous.

PACTES

Association intermédiaire pour l'emploi

- jeudi de 10 h 00 à 12 h 00
(sur rendez-vous au 02 40 45 62 78)

Bibliothèque

Impasse des Petits Matelots
Tél. 02 40 01 06 08
• mercredi : 15 h 00 - 18 h 00
• samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Agence postale

5 rue Pierre Plaisance
Tél. 02 40 01 03 03
• du lundi au samedi : 9 h 00 à 11 h 45
(levée du courrier le samedi à 11 h 00)

Relais d'Assistants Maternels

Permanence à L'Escale à Crossac tous les 1^{er} mardis du mois :
• 10 h 30 - 12 h 00

Service emploi intercommunal

Inscriptions demandeurs d'emploi, informations, recherche...
2 rue des Châtaigniers - PONT-CHÂTEAU
Tél. 02 40 01 66 18
• du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

Santé

Pharmacie Fouquier

1 rue du Stade
• du lundi au vendredi :
9 h 00 - 12 h 15 et 14 h 00 - 19 h 15
• samedi : 9 h 00 - 13 h 00
Pharmacie de garde : 32 37

Pédicure-Podologue

M^{me} Agnès OLIVAUD
1 impasse des Petits Matelots
Tél. 06 22 70 71 61
• lundis et jeudis :
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 30
Fermé le mercredi.

Infirmier

M. Stanislas POTIRON
2 route de Pont-Château
Tél. 06 80 96 34 31
Permanence sans rendez-vous au cabinet
• du lundi au samedi :
8 h 30 à 9 h 00
Soins à domicile sur rendez-vous.

Masseur-kinésithérapeute

M. Aurélien THOMAS
1 impasse des Petits Matelots
Tél. 02 40 01 15 28
• du lundi au vendredi :
8 h 00 - 12 h 00 et 16 h 00 - 20 h 00
Visite à domicile de 12 h 00 à 16 h 00

Ostéopathe

M^{me} Alizée GLOTAÏN
1 impasse des Petits Matelots
Tél. 02 51 16 95 81 / 07 68 67 32 04
• du lundi au vendredi :
8 h 00 - 20 h 00
• le samedi : 8 h 00 - 14 h 00

Déchetteries

<http://cc-paysdepontchateau.fr/listes/les-dechetteries/>

Déchetterie - Pont-Château

4 rue Lavoisier - ZA du Landas
• lundi : 9 h 00 - 12 h 00
• du mardi au samedi :
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Déchetterie - Ste-Reine-de-Bretagne

ZA du Clos Gilles
• mercredi :
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
• mardi et jeudi : 14 h 00 - 17 h 30
• samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Déchetterie - Missillac

La Pommeraie
• lundi, mardi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30
• mercredi : 14 h 00 - 17 h 30
• jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
• samedi : 14 h 00 - 17 h 30

